



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Rapport annuel



2018
2019

Table des matières

Mot du président et du directeur général	3
Le conseil des commissaires	4
Faits saillants	5
Nos objectifs et orientations du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022	9
Des chiffres sur nos élèves	14
La clientèle scolaire de la CSFL	15
Des chiffres sur le personnel	15
Nos résultats financiers	16
Conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État	17
Rapport en vertu de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	17
Le rapport annuel de la responsable de la gestion des plaintes	18
Le rapport annuel du protecteur de l'élève	20
Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022	21
Les résultats obtenus	22
Le rapport de la direction générale concernant les événements recensés en lien avec la Loi visant à combattre l'intimidation et la violence à l'école	23
Annexe 1	

Mot du président et du directeur général

Nous vous présentons avec fierté le bilan des décisions, des interventions et des réalisations de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au cours de l'exercice 2018-2019, première année de mise en œuvre de notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* (PEVR).

Notre rapport annuel démontre la créativité et l'engagement avec lequel notre personnel s'investit pour la réalisation de la mission de notre organisme. Il illustre l'efficacité, la rigueur et le professionnalisme que celui-ci adopte auprès des élèves jeunes et adultes, ainsi que sa constance à développer de nouvelles façons de faire et à gérer sainement les ressources confiées.

Le conseil des commissaires a adopté un budget déficitaire pour l'année scolaire 2018-2019. Cependant, malgré les nombreux ajouts de ressources en lien avec les objectifs du PEVR, nous avons terminé l'année avec un excédent des revenus sur les dépenses. Les services directs aux élèves ont été au rendez-vous. Nous avons élaboré un plan d'action engageant qui tient compte des nouvelles mesures mises à la disposition de notre Commission scolaire par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Celles-ci nous ont permis d'ajouter des ressources affectées directement dans les classes. Nous avons donc consolidé l'accompagnement de nos élèves dans leur cheminement scolaire. Les décisions budgétaires recommandées unanimement au conseil des commissaires par le comité de répartition des ressources (CRR) ont répondu avec souplesse et compréhension aux besoins spécifiques manifestés dans les écoles. L'accompagnement du personnel demeure également une préoccupation constante. La poursuite de l'implantation des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage va d'ailleurs dans ce sens. Il faut aussi mentionner un accompagnement soutenu des services de la Commission scolaire aux écoles et aux centres dans l'élaboration de leurs projets éducatifs.

Toujours dans le but d'améliorer la persévérance, la réussite et la qualification de chaque élève, nous avons effectué une tournée dans les milieux pour rencontrer les membres des équipes des écoles et des centres en leur présentant le produit final du PEVR de façon à ce qu'ils puissent intégrer la vision, la mission et les valeurs de la CSFL en matière de réussite éducative. Également, nous avons rencontré les comités de pilotage des projets éducatifs des écoles et des centres pour se familiariser et les supporter dans l'élaboration de ces mêmes projets éducatifs. La consolidation de la formation à distance au secteur des jeunes, à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes se poursuit et son déploiement se veut de plus en plus large, notamment dans le cadre de partenariats avec l'École en réseau, FADIO et Challenge U entre autres.

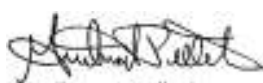
Le développement d'un partenariat avec la communauté se concrétise dans notre collaboration régulière avec l'organisme COSMOSS.

Les médias sociaux continuent de répondre aux besoins des communautés. Nous poursuivons donc leur utilisation au cours de l'année et nos écoles font mieux connaître leur milieu, leur spécificité et leurs projets. Les communications avec les parents et la communauté s'en trouvent améliorées.

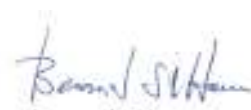
Trouver des moyens de rétention de notre clientèle par la consolidation de nos projets particuliers, l'amélioration des résultats de tous nos élèves et l'actualisation de notre modèle de gestion ont été au cœur de nos préoccupations tout au long de l'année 2018-2019.

Notre bilan vient confirmer le sérieux et l'énergie que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs consacre à la persévérance, à la réussite éducative et à la qualification de ses élèves jeunes et adultes du Témiscouata, des Basques et de Saint-Cyprien, et ce, tout en étant préoccupée à développer un partenariat constructif avec la communauté. Les résultats en matière de réussite des élèves et en termes financiers témoignent de cet engagement.




Guilmont Pelletier
Président




Bernard D'Amours
Directeur général

Le conseil des commissaires

Commissaire	Fonction
Lucie Bossé	Circonscription 01 (Saint-Athanase et Ville de Pohénégamook)
Louise Cassinat	Circonscription 02 (Rivière-Bleue, Packington et Saint-Marc-du-Lac-Long)
Charles-Aimé Bélanger	Circonscription 03 (Saint-Eusèbe et Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac)
Diane Valcourt	Circonscription 04 (Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Cabano)
Réjean Deschênes	Circonscription 05 (Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha! Ha!)
Yves Breton*	Circonscription 06 (Ville de Dégelis)
Valérie Charest	Circonscription 07 (Saint-Michel-du-Squatec, Biencourt, Lejeune, Auclair et Saint-Juste-du-Lac)
Claude Breault*	Circonscription 08 (Saint-Clément, Saint-Cyprien, Sainte-Rita, Saint-Guy et Lac-des-Aigles)
Louise Malenfant	Circonscription 09 (Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Françoise et Saint-Médard)
Alexandre Anctil*	Circonscription 10 (Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Éloi, Saint-Simon, Saint-Mathieu-de-Rioux et Lac-Boisbouscache)
Philippe Massé*	Circonscription 11 (Trois-Pistoles)
Guilmont Pelletier*	Président
Valérie Sirois	Commissaire parent représentant le niveau primaire
Isabelle Tanguay	Commissaire parent représentant le niveau secondaire
Brigitte St-Pierre*	Commissaire parent représentant les EHDAA
Édith Tremblay*	Commissaire parent représentant le niveau primaire

* Membres du comité exécutif

Conformément à notre Code d'éthique et de déontologie des commissaires, nous attestons qu'aucune contravention liée à l'éthique ou à la déontologie n'a été constatée chez nos commissaires au cours de l'exercice 2018-2019. Le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs peut être consulté par Internet au www.csfl.qc.ca, sous la rubrique « Règlements, politiques et procédures ».

Faits saillants

- La CSFL accepte de terminer le mandat de coordination des activités du projet *École en réseau (ÉÉR)* pour l'année 2018-2019, qui était préalablement accordé à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, et accepte d'assumer le mandat de coordination des activités du projet pour les années 2019-2020 et 2020-2021.
- On procède à la nomination de la nouvelle directrice du Service des finances suite au départ à la retraite du titulaire du poste, son entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} avril 2019.
- La CSFL a donné son appui aux démarches de la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long visant à faire modifier la Loi sur l'instruction publique pour que soit pris en considération la situation où le choix des parents de l'école de fréquentation de leur enfant ne mette pas en péril la survie de la dernière école de village.
- On procède à la création d'une direction au Service des ressources informationnelles et matérielles et on nomme la titulaire du poste.
- Dans le cadre d'un protocole d'entente, la CSFL accepte que la MRC de Témiscouata installe des équipements dans certaines de ses écoles pour ainsi permettre la mise en place d'un projet de points d'accès à Internet sans fil dans divers sites publics situés sur le territoire de la MRC.
- Une entente est intervenue entre la CSFL et la MRC de Témiscouata pour l'utilisation des locaux des écoles à des fins de services aux sinistrés, centre d'hébergement et autres usages en cas de sinistre.
- Une entente est intervenue avec la Ville de Pohénégamook pour que la CSFL accueille et fournisse des services pour l'hébergement des dossiers et fichiers numériques de la Ville.
- La CSFL a demandé au Gouvernement du Québec le maintien de la gouvernance actuelle du réseau des écoles publiques puisqu'elle tient compte des principes suivants : une gouvernance de proximité; une gouvernance représentative et imputable ; une gouvernance partagée et une gouvernance élue.
- Le MEES a accepté, dans le cadre du Programme Odyssée Québec, qu'un moniteur en anglais langue seconde accompagne tout au long de l'année scolaire 2018-2019 les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année de l'École de Saint-Clément; le moniteur ayant pour tâches principales de planifier et d'animer diverses activités d'apprentissage. Les démarches pour l'obtention de ce programme ont été initiées par l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école.
- Une aide financière, dans le cadre de la phase IV du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, équivalent à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 23 064,46 \$ a été accordée pour la remise à niveau de la piste d'athlétisme située à l'École secondaire du Transcontinental de Pohénégamook.
- Le comité exécutif a autorisé le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire, une lettre d'intention d'utilisation et de raccordement au réseau chaleur – Vert Bleue, Environnement secteur Dégelis. Ce réseau vise l'installation de système de chauffage aux granules, et ce, pour l'ensemble des bâtiments de la CSFL situés dans la Ville de Dégelis.
- Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx confirme que la CSFL peut poursuivre son mandat en tant que CERAC pour l'année scolaire 2018-2019 et qu'un montant de 220 000 \$ est reconduit à cet effet.

- Une entente est intervenue avec la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges pour l'utilisation de locaux à l'École secondaire de Trois-Pistoles à des fins de services aux sinistrés, centre d'hébergement et autres usages en cas de situation d'urgence ou de sinistre.

Quelques décisions de vos élus

- La CSFL a retenu les services de la firme Collectiva services en recours collectif inc. à titre de Webmestre et d'Administrateur, ainsi que les services de la société GRICS pour la mise en application du règlement intervenu dans le cadre de l'Action collective sur les frais chargés aux parents.
- Adoption de la politique administrative n° 37 – Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool.
- Adoption de la politique administrative n° 36 – La civilité au travail.
- La CSFL accorde à Hydro-Québec et Bell Canada une servitude réelle et perpétuelle nécessaire au passage des lignes de distribution d'énergie électrique et des lignes de télécommunication, sur une partie de lot située dans la Ville de Dégelis dans la circonscription foncière de Témiscouata.
- Adoption de la Procédure administrative n° 15 – Réception et examen des plaintes en regard du processus de gestion contractuelle.
- La CSFL accepte de contribuer financièrement pour un montant de 10 000 \$ par année pour les années 2019 à 2022 à la démarche COSMOSS dans la MRC de Témiscouata et de 10 000 \$ par année pour les années 2019 à 2022 à la démarche COSMOSS dans la MRC des Basques.
- La CSFL a accepté d'être porteur du dossier à présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en vue d'obtenir une aide financière dans le projet d'amélioration des installations sportive de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec.
- Le comité exécutif a accepté que la CSFL contribue pour un montant de 1 200 \$ afin de permettre la participation du plus grand nombre d'élèves de l'École secondaire de Trois-Pistoles au Grand Défi Pierre Lavoie qui s'est tenu au mois de mai 2019.
- La CSFL a adhéré à la Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent.

Nos élèves ont l'opportunité de voyager à l'extérieure de la région et de la province

- 18 élèves du 3^e cycle du primaire de l'École de Saint-Clément ont effectué un stage d'immersion anglaise à Halifax, Nouvelle-Écosse, du 17 au 21 juin 2019.
- 17 élèves du groupe d'anglais enrichi de l'École intégrée Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu ont effectué un stage d'immersion anglaise au camp La Grande Aventure... en anglais à Saint-Donat (Lanaudière) du 2 au 5 juin 2019.



- 36 élèves de l'École secondaire de Cabano ont effectué un voyage à New York du 4 au 8 octobre 2018.
- 36 élèves du Stage Band Élite de l'École secondaire de Dégelis ont participé au Festival de musique de New York du 12 au 15 avril 2019.
- 5 élèves de l'École secondaire de Cabano ont effectué, du 6 au 13 mars 2019, un voyage humanitaire à Cuba, dans le cadre du projet des jardins verticaux – éducation à l'agriculture en contexte international. Il s'agit d'une activité en lien avec le projet pédagogique particulier Serre-Vie.
- 19 élèves du programme enrichi de 2^e secondaire de l'École secondaire de Cabano ont effectué un voyage d'échange à Winnipeg, Manitoba, du 2 au 9 juin 2019.
- 45 élèves de l'École Notre-Dame, de la maternelle 5 ans et des classes de 1^{re} et 2^e année du primaire, sont allés à Edmundston, Nouveau-Brunswick, le 19 juin 2019.
- 53 élèves de l'École Notre-Dame, de 3^e année à la 6^e année du primaire, sont allés à Edmundston, Nouveau-Brunswick, le 20 juin 2019.

Ressources matérielles

- On a accordé un contrat pour l'installation d'un système de gestion et contrôle des accès à l'École secondaire de Cabano de Témiscouata-sur-le-Lac, à la compagnie Sécur-Max de Rivière-du-Loup pour la somme de 25 700 \$ incluant les taxes.
- La Commission scolaire autorise la présentation du projet de Mise aux normes des systèmes d'éclairage des plateaux extérieurs situés sur le terrain de l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs et confirme son engagement à assumer sa part des coûts admissibles au projet et de payer les coûts d'exploitation continue.
- On a accordé un contrat pour le vernissage et le lignage des planchers du gymnase de l'École secondaire de Trois-Pistoles à la compagnie Adélar Larouche et Fils enr. de Rivière-du-Loup pour la somme de 29 990 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour le remplacement de fenêtres à l'École secondaire de Trois-Pistoles à la compagnie Les Constructions Unic Inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 345 000 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour des travaux de réfection du système de ventilation et chauffage à l'École de la Vallée-des-Lacs de Saint-Michel-du-Squatec, à la compagnie Les Constructions Unic Inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 999 950 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour la réfection du stationnement de l'École Gérard-Collin de Témiscouata-sur-le-Lac, à la compagnie Excavation Deschênes & Fils inc. de Saint-Alexandre-de-Kamouraska pour la somme de 88 296, 64 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour la réfection du stationnement de l'École Clair-Matin de Lejeune à la compagnie Aménagement Benoit Leblond de Trois-Pistoles pour la somme de 37 702 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour des travaux d'étanchéité des fondations, de remplacement d'une partie des fenêtres et des travaux de maçonnerie à l'École Plein-Soleil de Saint-Juste-du-Lac, à la compagnie Construction Béton 4 Saisons inc. de Saint-Arsène pour la somme de 184 900 \$ excluant les taxes.

- On a accordé un contrat pour la réfection des vestiaires de la piscine à l'École secondaire de Dégelis, à la compagnie Les Constructions Unic Inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 690 730 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour la reconstruction, après sinistre, de la toiture de l'École de la Joie de Saint-Simon, à la compagnie J.C.O. Malenfant inc. de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 175 300 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat pour les travaux de réfection du système d'éclairage du terrain de balle-molle à l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs de Saint-Michel-du-Squatec, à la compagnie Électricité SMP inc. de Témiscouata-sur-le-Lac pour la somme de 53 875 \$ excluant les taxes.
- On a accordé un contrat d'approvisionnement, au montant de 39 995 \$ excluant les taxes, à la compagnie Équipement d'érablière Lapierre inc. de Saint-Ludger (distribué au Témiscouata par Équipement Forêtmax) pour l'achat et l'installation d'un nouvel évaporateur, concentrateur et presse à sirop au Centre de formation en acériculture de Pohénégamook.
- On a accordé un contrat d'approvisionnement, au montant de 37 729,75 \$ excluant les taxes, à la compagnie RDL Télécom inc. de Rivière-du-Loup pour l'ajout de câblage dans les écoles et les centres permettant le rehaussement des bornes sans-fil Wi-Fi.
- On a accordé un contrat pour des travaux de réfection du stationnement de l'École Notre-Dame de Témiscouata-sur-le-Lac, à la compagnie Excavation Deschênes & Fils inc. de Saint-Alexandre-de-Kamouraska pour la somme de 113 973,35 \$.

Objectifs et orientations du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*

- Objectif 1 : D'ici 2022, porter à 85 % la proportion d'élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification
- Objectif 2 : Réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves
- Cible intermédiaire 1 : Améliorer la réussite des garçons à 80 % (Réduire l'écart entre garçons et filles à 6,4 %)
- Cible intermédiaire 2 : Améliorer la réussite des élèves identifiés HDAA à 61,25 % (Amener l'écart à 24,25 points)
- Cible intermédiaire 3 : Améliorer la réussite des élèves provenant d'un milieu défavorisé à 77,9 % (Amener l'écart à 5 points)
- Cible intermédiaire 4 : Maintenir la réussite des élèves provenant de l'immigration à 83,3 %
- Objectif 3 : Ramener à 13 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire
- Objectif 4 : Porter à 86 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4^e année du primaire
- Objectif 5 : Faire en sorte de maintenir le taux à 95,7 % des bâtiments du parc immobilier dans un état satisfaisant
- Orientation 1 : Maintenir et augmenter les collaborations avec les organismes de persévérance et les organismes populaires d'alphabétisation
- Orientation 2 : Augmenter à 300 minutes par semaine la pratique de l'activité physique pour l'ensemble de nos élèves

Moyens relevant de l'objectif 1

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Consolidation d'un partenariat avec Diplomaticq et Challenge U en FGA	√		La stratégie numérique et Les parcours menant à la FP	Objectif 1	Offre de service en FAD et nombre de clients
Démarches stratégiques visant à assurer la pérennité de la FP sur le territoire de la CSFL	√		Les parcours menant à la FP	Objectif 1	Rencontres avec le MEES et les instances politiques
Mise en place d'un programme de développement des compétences de tout le personnel	√		La pratique collaborative et La bienveillance	Objectif 1	Rencontres du comité

Moyens relevant de l'objectif 2

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Participation au comité sur l'immigration des MRC des Basques et de Témiscouata		√	Les liens avec la communauté et Les partenaires	Objectif 2 (cible intermédiaire 4)	Présence aux rencontres

Moyens relevant de l'objectif 3

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Mise en place d'un comité de Réflexion sur l'âge d'entrée au secondaire avec les directions d'écoles lors des tables pédagogiques		√	La pratique collaborative et Les transitions	Objectif 3	Nombre de rencontres

Moyen relevant de l'objectif 4

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Réflexion et analyse avec les professionnels concernés sur les résultats aux épreuves uniques en écriture en 4 ^e année du primaire		✓	La numératie La littératie et Agir tôt	Objectif 4	Nombre de rencontres

Moyen relevant de l'objectif 5

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Poursuite de l'utilisation de la tablette concernant la mise à jour de la vétusté des bâtiments dans SIMACS	✓		Agir tôt	Objectif 5	Utilisation de la tablette

Moyens relevant des objectifs 1 et 2

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Accompagnement des écoles et des centres dans l'analyse des données visant la mise en place des moyens inclus dans les projets éducatifs		✓	La pratique collaborative	Objectifs 1 et 2	Rencontre des Tables d'ordres primaire et secondaire
Mise en place de la FAD aux secteurs des jeunes		✓	La stratégie numérique	Objectifs 1 et 2 (cible intermédiaire 3)	Nombre d'élèves
Déploiement de ressources pour la mise en œuvre du Plan numérique et production du Plan d'action TIC		✓	La stratégie numérique	Objectifs 1 et 2	Rencontres du comité TIC

Moyens relevant des objectifs 1, 2 et 3

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures		✓	Agir tôt La numératie et La littératie	Objectifs 1, 2 et 3	Redditions de comptes au MEES

Moyens relevant des objectifs 1, 2, 3 et 4

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Tournée de mobilisation des milieux à l'égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres		✓	La pratique collaborative	Objectifs 1, 2, 3 et 4	7 rencontres
Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les Projets éducatifs		✓	La pratique collaborative	Objectifs 1, 2, 3 et 4	Nombre de rencontres
Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	✓		La pratique collaborative	Objectifs 1, 2, 3 et 4	Nombre de rencontres et participants
Libération d'une direction d'école visant à accompagner les directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	✓		La pratique collaborative	Objectifs 1, 2, 3 et 4	Nombre de rencontres

Moyens relevant des objectifs 1 et 5

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Outil de consignation de l'expertise dans les services visant la relève et le transfert d'expertise (mesure d'optimisation du MEES)		✓	La pratique collaborative et Agir tôt	Objectifs 1 et 5	Embauche d'un consultant

Moyens relevant des objectifs 2 et 3

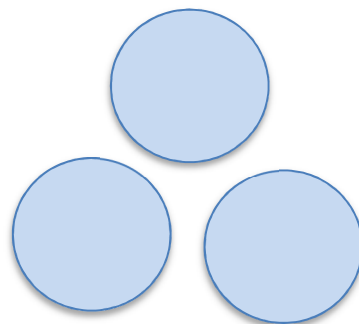
Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Suivi individualisé des cheminements des élèves inscrits dans les parcours et les classes spécialisées	✓		Les transitions	Objectif 2 (cible intermédiaire 2) et Objectif 3	Taux de qualification

Moyens relevant de l'objectif 1 et de l'orientation 1

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Partenariat de la CS dans les projets impliquant la communauté	✓		Liens avec la communauté et les partenaires	Objectif 1 et Orientation 1	Présence de représentants de la CS aux différentes tables
Poursuite des projets avec les partenaires de COSMOSS	✓		Liens avec la communauté et les partenaires	Objectif 1 et Orientation 1	

Moyens relevant des objectifs 1 et 2 et de l'orientation 2

Moyens	En continu	Nouveaux	Leviers relevant du PEVR	Objectifs et Orientations (relevant du PEVR)	Indicateurs
Développement des projets particuliers des écoles notamment le hockey scolaire et la poursuite de l'embauche de deux techniciens en loisirs pour une deuxième année	✓		La motivation et La rétention des élèves	Objectif 1, Objectif 2 (cible intermédiaire 1) et Orientation 2	Nombre d'inscriptions aux projets particuliers et nombre d'élèves récupérés



Des chiffres sur nos élèves

Taux de diplomation et de qualification

	2015			2016			2017			2018		
	TOTAL	FILLES	GARÇONS	TOTAL	FILLES	GARÇONS	TOTAL	FILLES	GARÇONS	TOTAL	FILLES	GARÇONS
CSFL	80,6 %	86,4 %	76,0 %	88,3 %	89,3 %	87,3 %	86,4 %	88,1 %	84,6 %	81,2 %	82,9 %	79,3 %
Réseau public	74,9 %	80,6 %	69,6 %	76,5 %	81,4 %	71,9 %	77,7 %	83,0 %	72,8 %	78,6 %	83,5 %	74,0 %
Ensemble du Québec	78,8 %	83,9 %	73,8 %	80,1 %	84,4 %	75,8 %	80,9 %	85,6 %	76,4 %	81,8 %	86,1 %	77,6 %

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification

	2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
CSFL	7,7 %	8,5 %	6,8 %	6,6 %	3,1 %	11,1 %	8,1 %	5,5 %	11,1 %	6,3 %	6,9 %	5,8 %
Réseau public	16,2 %	12,6 %	19,8 %	15,5 %	11,9 %	19,2 %	14,6 %	11,2 %	18,1 %	15,1 %	11,5 %	18,8 %
Ensemble du Québec	14,1 %	11,0 %	17,4 %	13,5 %	10,4 %	16,8 %	13,0 %	10,2 %	16,0 %	13,1 %	10,0 %	16,3 %

Réussite aux épreuves ministérielles (Ensemble des épreuves ministérielles)

	Taux de réussite
CSFL	96,5 %



Réussite aux épreuves ministérielles (Français et Anglais)

	Français	Anglais
CSFL	94,1 %	97,1 %



La clientèle scolaire de la CSFL

Secteur jeunes

3317 élèves

205 Préscolaire 4 ans
254 Préscolaire 5 ans
1615 Primaire
1243 Secondaire

Secteur adulte

4274 élèves

138 clients en Accueil, références et soutien
3 652 clients en Formation générale (352,61 ETP*)
393 clients en Formation professionnelle (77,4 ETP*)
80 clients au Service aux entreprises (5,07 ETP*)
11 clients à la Maison familiale rurale

**Équivalent temps plein*

Des chiffres sur le personnel

Personnel enseignant

266 temps plein
145 temps partiel
11 nouveaux engagements temps plein
22 nouveaux engagements temps partiel
14 départs à la retraite

Personnel de soutien

131 temps plein
96 temps partiel
6 nouveaux engagements temps plein
6 nouveaux engagements temps partiel
4 départs à la retraite

Personnel professionnel

37 temps plein
0 temps partiel
4 nouveaux engagements temps plein
0 nouveaux engagements temps partiel
0 départ à la retraite

Personnel cadre

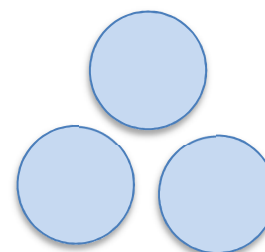
19 gestionnaires cadres et hors cadres
14 directions d'écoles et de centres
8 directions adjointes d'écoles et de centres
7 nouvel engagement à temps plein
4 départ à la retraite

Personnel temporaire ou de remplacement : Nombre global avoisinant les 300 personnes.

Nos résultats financiers

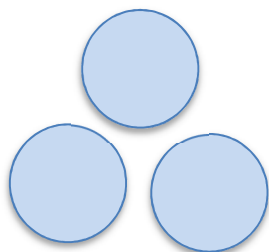
Résumé des états financiers

État de la situation financière au 30 juin 2019



Actifs financiers	
Encaisse	11 519 909,42 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	8 267 043,43 \$
Subvention à recevoir – acquisition immobilisations corporelles	15 088,02 \$
Subvention à recevoir – Financement	4 418 527,61 \$
Taxe scolaire à recevoir	349 926,09 \$
Débiteurs	1 047 165,32 \$
Placements de portefeuille et prêts	39 000,00 \$
Total des actifs financiers	25 650 656,89 \$
Passif	
Créditeurs et frais courus à payer	5 249 740,89 \$
Contributions reportées – acquisition d'immobilisations corporelles	660 296,49 \$
Revenus perçus d'avance	52 453,14 \$
Provision pour avantages sociaux	2 586 193,83 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	45 503 184,49 \$
Passif au titre des sites contaminés	82 500,00 \$
Autres passifs	1 235 596,19 \$
Total des passifs	55 369 965,03 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	-29 719 308,14 \$
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	46 077 520,61 \$
Frais payés d'avance	83 324,05 \$
Total des actifs non financiers	46 160 844,66 \$
Surplus accumulés	16 441 536,52 \$

État des résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2019



Revenus	
Subvention de fonctionnement du MEESR	60 771 884,79 \$
Autres subventions et contributions	53 992,51 \$
Taxe scolaire	4 596 973,59 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	450 433,07 \$
Ventes de biens et services	2 524 240,14 \$
Revenus divers	790 188,49 \$
Amortissement contributions reportées – immobilisations corporelles	51 407,93 \$
Total des revenus	69 239 120,52 \$
Dépenses	
Activités d'enseignement et de formation	28 531 183,00 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	17 399 919,81 \$
Services d'appoint	8 180 996,74 \$
Activités administratives	2 857 796,88 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 835 042,12 \$
Activités connexes	2 190 451,84 \$
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	266 345,67 \$
Total des dépenses	67 261 736,06 \$
Surplus de l'exercice	1 977 384,46 \$

Conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des société d'État

Conformément aux données fournies par la Commission scolaire à l'égard de l'article 5 de ladite loi, dans une lettre datée du 30 octobre 2019, le ministre confirme l'atteinte par notre organisation des cibles fixées par le Conseil du trésor en matière de dénombrement de la main-d'œuvre et de contrôle des effectifs au 31 mars 2019.

Le tableau ci-dessous illustre le nombre d'employés par catégorie d'emploi en date du 31 mars 2019.

	Mars 2019
	Nombre d'employés
1 – Personnel d'encadrement	44
2 – Personnel professionnel	51
3 – Personnel infirmier	0
4 – Personnel enseignant	571
5 – Personnel de bureau, technicien et assimilé	405
6 – Agents de la paie	0
7 – Ouvriers, personnel d'entretien et de service	90
8 – Étudiants et stagiaires	0
Total	1 161

Rapport en vertu de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (chapitre D-11.1), nous attestons qu'aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations au cours de l'exercice 2018-2019.

Le rapport annuel de la responsable de la gestion des plaintes

(Selon le Règlement N° 10, Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs)

Nombre de plaintes traitées au cours de l'année scolaire 2018-2019

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, à titre de Responsable de la gestion des plaintes, j'ai reçu quatre plaintes verbales et deux plaintes écrites.

La nature et le résultat d'enquête des plaintes verbales reçues

1. Une plainte est formulée parce que le parent considère que son enfant subit de l'intimidation à l'école et que cette situation se produit d'année en année.

Il s'agit d'un dossier connu de la direction d'établissement. En effet, il y a récurrence d'une plainte similaire par le parent en début de chaque année scolaire.

La direction d'établissement a rencontré le parent et mis sur pied, sur une base régulière, des moyens d'accompagnement auprès de l'enfant. Les services d'un professionnel lui sont également accordés, afin qu'il en arrive à mieux gérer ses relations avec les autres élèves de l'école.

L'analyse de la situation par la direction et le professionnel démontre que l'enfant ne subit aucune intimidation, mais qu'il s'agit plutôt de conflits mineurs entre élèves.

2. Une plainte formulée parce que le parent considère que son enfant subit de l'intimidation à l'école et que cette situation se produit d'année en année.

Il s'agit d'un dossier connu de la direction d'établissement. En effet, il y a récurrence dans la formulation de plaintes similaires par le parent.

La direction d'établissement a rencontré le parent et mis sur pied, sur une base régulière, des moyens d'accompagnement auprès de l'enfant. Les services d'un professionnel lui sont également accordés, afin qu'il en arrive à mieux gérer ses émotions.

3. Une plainte formulée parce que le parent considère que son enfant subit de l'intimidation à l'école et que cette situation se produit d'année en année.

Il s'agit d'un dossier connu de la direction d'établissement. Il ne s'agit pas d'intimidation mais des relations entre les enfants qui ne sont pas toujours agréables, et ce, compte tenu de l'âge des enfants et de leur niveau de maturité. Les situations que peut vivre l'enfant à l'école découlent autant de ses faits à lui que du fait des autres. L'enfant est plutôt maladroit et même violent dans son comportement et les autres enfants répliquent.

Le personnel de l'école intervient toujours selon le Code de vie et souvent la direction d'établissement rencontre l'enfant et son parent pour faire le point sur les situations vécues.

Les services d'un professionnel sont accordés à l'enfant.

- 4. Un parent désire savoir si les frais réclamés dans certaines écoles pour assister aux spectacles de fin d'année sont légaux ou non. Le parent précise qu'il a quand même procédé à l'achat de billets, mais il compte que la situation se règle pour les prochaines années.**

Après vérification, les écoles prennent en considération les dispositions ministérielles sur les frais chargés aux parents lors de la tenue de ce type d'activité.

La nature et le résultat d'enquête des plaintes écrites reçues

1. Demande de révision d'une décision.

Le parent désirait la révision de la décision refusant l'inscription spécifique de son enfant vers une autre école. Une demande basée sur le fait que le parent n'est pas d'accord avec les méthodes utilisées par la personne qui enseigne à l'enfant. De plus, la demande d'inscription spécifique a été formulée hors délai.

L'analyse de cette demande de révision a été réalisée par un comité ad hoc formé spécifiquement pour l'étude du dossier. Le comité est arrivé à la conclusion de ne pas revoir la décision. La Commission scolaire n'ayant jamais autorisé d'inscription spécifique en cours d'année scolaire, lorsqu'un parent n'est pas d'accord avec les méthodes de travail en enseignement. Aussi, avant de privilégier le retrait d'un enfant d'une classe, la direction d'établissement revisite la situation avec la personne concernée qui enseigne afin de trouver des solutions à la problématique.

Une réponse écrite a été acheminée au parent, qui n'a pas engagé aucune démarche supplémentaire suite à cela.

2. Une plainte formulée parce que les parents considèrent qu'une personne qui enseigne aurait intimidé leur enfant et aurait atteint à sa réputation.

Nous avons procédé à l'enquête auprès des personnes concernées dans l'école et nous n'avons pas pu confirmer que la personne concernée, qui enseigne, a agi de manière à porter atteinte à la réputation de l'enfant. Toutefois, à l'étude des événements qui se sont produits, nous avons recommandé à la direction d'établissement d'intervenir auprès de la personne concernée, afin qu'elle corrige les lacunes constatées et que les moyens nécessaires soient pris pour qu'une telle situation ne se produise plus.

Une réponse écrite a été acheminée aux parents, qui n'ont engagé aucune démarche supplémentaire suite à cela.

Catherine Boulay
Responsable de la gestion des plaintes

Le rapport annuel du protecteur de l'élève

Dans le contexte de son mandat, le protecteur de l'élève intervient à la demande d'un plaignant si celui-ci est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen par la responsable de la gestion des plaintes à la Commission scolaire.

Le protecteur de l'élève intervient lorsque le plaignant a épuisé tous les recours prévus à la procédure de traitement des plaintes. Il n'est pas un employé de la Commission scolaire, il est totalement indépendant de sa structure administrative et répond de son mandat auprès du conseil des commissaires.

Au cours de l'année 2018-2019, le protecteur de l'élève a eu à répondre à deux communications concernant des situations jugées problématiques par des parents.

Un parent s'est adressé à lui dans le but de recevoir une copie complète du dossier scolaire de son enfant.

Il a dû diriger le parent à la responsable de la gestion des plaintes, étant donné que ce dernier n'avait pas, au préalable, fait la démarche à ce niveau. Il a tout de même précisé qu'il pouvait le rappeler dans l'éventualité où il n'aurait pas satisfaction dans le traitement de son dossier.

Suite à cette conversation, il n'a reçu aucune plainte à ce sujet. Il peut donc conclure que le parent a trouvé satisfaction.

La responsable de la gestion des plaintes a fait un retour au protecteur de l'élève pour lui préciser que la direction d'établissement a rencontré le parent entre le 6 et 30 juin 2019 et que ce dernier a reçu toutes les informations requises.

À la fin du mois de juin 2019, un parent s'est adressé à lui soulignant que la direction d'établissement considérait que son enfant était dangereux.

Il a dû diriger le parent à la responsable de la gestion des plaintes, étant donné que ce dernier n'avait pas, au préalable, fait la démarche à ce niveau. Il a tout de même précisé qu'il pouvait le rappeler dans l'éventualité où il n'aurait pas satisfaction dans le traitement de son dossier. Le parent a aussitôt répondu que son dossier avait été réglé correctement et qu'il était satisfait.

N'ayant reçu aucune nouvelle plainte de la part du parent depuis le 30 juin dernier, le protecteur de l'élève considère donc ce dossier clos.

Outre ces deux communications, aucune autre plainte, écrite ou verbale, requérant son intervention durant l'année scolaire 2018-2019 ne lui a été soumise.

Le protecteur de l'élève peut être joint en tout temps par téléphone au 418 863-7715 ou par courriel à l'adresse protecteureleve@csfl.qc.ca.

Gaston Michaud
Protecteur de l'élève

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

Reddition de comptes

Introduction et mise en contexte

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a adopté à la fin de l'année scolaire 2017-2018 son Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 ayant pour thème « *Des services de proximité intégrés pour la réussite de chaque élève* ».

Ainsi, il est bon de rappeler que le PEVR détermine les objectifs et les orientations que la Commission scolaire s'est fixée en matière de diplomation et de qualification des élèves en réduisant les écarts entre les différents groupes d'élèves, en diminuant la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire et en améliorant le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4^e année du primaire. Nous y retrouvons aussi des cibles quant à l'indice de vétusté des bâtiments. Deux orientations sont aussi présentes dans le PEVR soient l'augmentation du niveau d'alphabétisation de la population adulte et l'augmentation du temps consacré à l'activité physique dans les écoles. Les objectifs et les orientations contenus dans le PEVR de la Commission scolaire, tout en tenant compte des moyens qui ont été mis de l'avant nous ont permis d'atteindre un taux de diplomation de 86,4 % pour la cohorte ayant débutée en 2010-2011.

Dans cette portion du rapport annuel, nous faisons le point sur le niveau d'atteinte des objectifs et des orientations fixées dans le PEVR. En effet, nous invitons le lecteur à se rendre à l'annexe 1 pour prendre connaissance du Tableau de bord du PEVR. Le lecteur pourra constater le niveau d'atteinte des objectifs et des orientations contenues dans le PEVR.

Les résultats obtenus

Voir l'annexe 1

Mise en œuvre et pilotage du Plan d'engagement vers la réussite

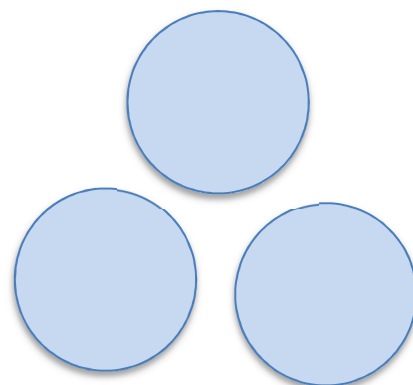
Les travaux du comité de pilotage du PEVR ont débuté en 2018-2019. Ce comité est composé de représentants de la direction générale, des directions des services éducatifs et complémentaires jeunes et adultes, d'une conseillère d'orientation, de directions d'école, des ressources SIAA et du Service de l'informatique. Bref, des acteurs de tous les secteurs de la Commission scolaire en font partie, ce qui permet de bénéficier d'une vision élargie des suites à donner en relation avec l'ensemble des objectifs et orientations contenues dans le PEVR.

Ce comité de pilotage actualise en continu le tableau de bord lui permettant de suivre les moyens mis en place pour atteindre les objectifs et les orientations, ainsi que de déterminer et d'adapter les actions qui en découlent. L'objectif était de dresser le bilan des indicateurs de réussite et de présenter aux personnes présentes les moyens à mettre en œuvre. Des échanges sur la persévérance scolaire et les conditions de la reddition de comptes des projets éducatifs des écoles et des centres ont aussi été intégrés à cette journée.

D'autre part, chaque établissement va produire un tableau de bord du suivi de son projet éducatif. Des rencontres ont été organisées entre les directions d'établissement et la direction générale pour évaluer la mise en place et les retombées des moyens susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs. À la fin de l'année en cours, une analyse des résultats chiffrés des élèves a été réalisée à partir d'un canevas fourni aux directions d'établissement par la direction générale.

Un tableau synthèse, élaboré par les Services éducatifs et complémentaires de la Commission scolaire, trace le portrait des moyens contenus dans les projets éducatifs qui influencent l'atteinte des objectifs et orientations du PEVR. Cette initiative permet de planifier et de structurer la formation, le soutien et l'accompagnement nécessaires au déploiement des projets éducatifs.

Bernard D'Amours
Directeur général



Le rapport de la direction générale concernant les événements recensés en lien avec la Loi visant à combattre l'intimidation et la violence à l'école

Événements ayant fait l'objet d'une plainte ou d'un signalement, traités formellement selon les dispositions de la loi 56 (année scolaire 2018-2019)

Primaire

À l'école ou dans l'autobus	7
À l'extérieur de l'école et ayant été gérés par les intervenants scolaires	0
Via les médias sociaux ou appareils TIC	0
Total au primaire	7

Secondaire

À l'école ou dans l'autobus	3
À l'extérieur de l'école et ayant été gérés par les intervenants scolaires	1
Via les médias sociaux ou appareils TIC	1
Total au secondaire	5

Primaire et secondaire

À l'école ou dans l'autobus	10
À l'extérieur de l'école et ayant été gérés par les intervenants scolaires	1
Via les médias sociaux ou appareils TIC	1
Total au primaire et secondaire	12

Tous ces événements ont été gérés en fonction des dispositions contenues dans les plans d'action et les codes de vie de chacune des écoles où ils ont eu lieu.

Chaque école a appliqué son plan d'action et son code de vie conformément aux exigences de la loi.

Un événement au secondaire a fait l'objet d'une plainte de la part des parents à la Sûreté du Québec.

Aucun événement n'a fait l'objet d'une intervention de la part du protecteur de l'élève.

Bernard D'Amours
Directeur général

Le rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs peut être consulté dans le site Web de la Commission scolaire au www.csfl.qc.ca, dans la section « Communication » sous la rubrique « Rapports annuels ».



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
14, rue du Vieux-Chemin
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0
418 854-2370

www.csfl.qc.ca

www.facebook.com/Commission-scolaire-du-FleuveetdesLacs-234869670225531/

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant la hausse du taux de diplomation et qualification							09-10 88,3%	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 1 2030/2022	D’ici 2030, porter à 90% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85% la proportion ces élèves titulaires d’un premier diplôme (DES et DEP).						10-11 86,4%	École secondaire Ste-Marie 09-10 92,86% 10-11 82,76% École sec. Vallée-des-Lacs 09-10 90,48% 10-11 100% École sec. de Dégelis 09-10 75,47% 10-11 76,36%	École secondaire de Cabano 09-10 93,83% 10-11 90,79% École sec. Trois-Pistoles 09-10 89,83% 10-11 91,84% École sec. Transcontinental 09-10 78,95% 10-11 80,39%
	D’ici 2022, porter à 84% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.								
CSFL 2022	D’ici 2022, porter à 85% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification. Ce qui représente environ 12 élèves de plus, toute proportion gardée.	INDICATEUR(s)		Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022			
		Taux de diplomation et/ou de qualification		80,6%	Cohorte qui a débuté en 1 ^{re} sec. en 2008-2009	85%			
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Consolidation d’un partenariat avec Diplômaticq et Challenge U	Élèves en FGA	Louise Roy		En continu	La stratégie numérique Les parcours menant à la FP		Offre de service en FAD et nombre de clients.	Projet qui avance très bien.	✓ Réalisée
Action n° 2 Démarches stratégiques visant à assurer la pérennité de la FP sur le territoire de la CSFL	Élèves en FP	Louise Roy		En continu	Les parcours menant à la FP		Rencontres avec le MEES et les instances politiques.	Avec le changement de gouvernement, les travaux sont sur la glace. Des réflexions sont en cours sur la stratégie à entreprendre pour reprendre les démarches.	↑ En contrôle Le projet régional FP avance.
Action n° 3 Mise en place d’un programme de développement des compétences de tout le personnel	Tous les membres du personnel de la CSFL	Vincent Pelletier	Nancy Couture Marie-Michelle D. Sylvie Michaud Carl Pelletier Geneviève Picard Christiane Séguin Julie Thibault	Juin 2019	La pratique collaborative La bienveillance	10 000\$ PDCPRH690	Rencontres du comité	Les travaux avancent bien. 4 rencontres étaient prévues (28 sept., 22 oct., 10 déc., 11 janv.). 2 autres journées ont été ajoutées (25 fév., 1 ^{er} avril).	↑ En contrôle Poursuite l’an prochain
Action n° 4 Accompagnement des écoles et des centres dans l’analyse des données visant la mise en place des moyens inclus dans les projets éducatifs	Directions d’école Professionnels	Nancy Couture Christiane Séguin	Andrée Marquis François Massé Sylvie Michaud	Juin 2019	La pratique collaborative		Rencontre des tables d’ordres primaire et secondaire	Le canevas d’accompagnement des directions d’école dans l’élaboration du projet éducatif est respecté.	✓ Réalisée Toutes les écoles ont reçu leurs données le 21 décembre 2018
Action n° 5 Mise en place de la FAD au secteur des jeunes	2 élèves de Vallée-des-Lacs en mathématique SN 5 ^e secondaire	Nancy Couture	Mélanie Delisle Julie Bélanger Martine April Julie Thibault Geneviève Picard Pascal Lévesque Mike Robert Gilles Dubé	Juin 2019	La stratégie numérique	20 000\$ FADIO695	Nombre d’élèves	Projet qui fonctionne très bien. Bilan fait auprès des élèves, des parents, de l’enseignante, des directions, des services informatiques. Présentation d’un atelier au congrès de la REFAD.	✓ Réalisée

ANNEXE 1

			FADIO						
Action n° 6 Déploiement de ressources pour la mise en œuvre du Plan d'action numérique et production du Plan d'action TIC	L'ensemble des élèves et du personnel de la CSFL.	Nancy Couture	Comité TIC	En continu	La stratégie numérique	La stratégie numérique	Rencontres du comité TIC	Le comité TIC travaille activement à produire le plan d'action.	 En contrôle Plan d'action réalisé. Déploiement automne 2019
Action n° 7 Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures	Les élèves ciblés par les mesures.	Directions d'école Services éducatifs et complémentaires.	Tous les intervenants qui travaillent auprès des élèves concernés.	Juin 2019	Agir tôt La littératie La numératie	Agir tôt La numératie La littératie	Redditions de comptes au MEES	À discuter avec les directions. Poursuivre les discussions sur les données probantes lors des tables pédagogiques.	 À surveiller Questionnaire uniformisé (inspiré du collecte-info), à discuter en CoP, Cap dans les écoles, table pédagogique.
Action n° 8 Tournée de mobilisation des milieux à l'égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres	Le personnel des écoles.	Bernard D'Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitent participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l'automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	 Réalisée
Action n° 9 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les projets éducatifs	Les comités de pilotage.	Bernard D'Amours	Les directions d'école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	 En contrôle En cours. Sera réalisé d'ici fin juin 2019.
Action n° 10 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 11 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.
Action n° 12 Outil de consignation de l'expertise dans les services visant la relève et le transfert d'expertise (mesure d'optimisation du MEES)	Les cadres de services.	Bernard D'Amours (personne ressource externe : Serge Pelletier)	Daniel Beaulieu Tous les cadres de services.	Juin 2019	La pratique collaborative Agir tôt		Embauche d'un consultant	En cours.	 En contrôle En fin de réalisation.

ANNEXE 1

Action n° 13 Partenariat de la CS dans les projets impliquant la communauté		Christiane Séguin		En continu	Les liens avec la communauté		Présence de représentants de la CS aux différents tables	Les représentations se poursuivent.	 En contrôle En continu.
Action n° 14 Poursuite des projets avec les partenaires de COSMOSS		Christiane Séguin		En continu	Les liens avec la communauté			Les projets sont en place.	 En contrôle En continu.
Action n° 15 Développement des projets particuliers notamment le hockey scolaire et la poursuite de l’embauche de deux techniciens en loisirs pour une 2 ^e année	Les élèves.	Bernard D’Amours	Techniciens en loisir Comité relance	En continu.	La motivation La rétention des élèves	2 techniciens à 25 heures/semaine	Nombre d’inscriptions aux projets particuliers et nombre d’élèves récupérés	Fin du projet pilote en juin 2019. Faire un bilan au CCG de janvier.	 Réalisée Quelques modifications au niveau de l’embauche pour l’an prochain.
COMMENTAIRES :									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant l’écart garçons et filles							09-10 2 points	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 2 Cible intermédiaire 1 2030/2022	D’ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d’élèves.						10-11 3,5 points	École sec. Ste-Marie 09-10 2,12 10-11 5,71 École sec. VDL 09-10 -0,91 10-11 0 École sec. de Dégelis 09-10 1 10-11 4,98	École sec. de Cabano 09-10 6,96 10-11 2,15 École sec. Trois-Pistoles 09-10 -5,09 10-11 3,86 École sec. Trans. 09-10 26,46 10-11 7,08
	D’ici 2022, réduire l’écart à 6,1 points pour l’ensemble des réseaux.								
CSFL 2022	Diminuer l’écart à 6,4 points entre les garçons et les filles. Améliorer la réussite des garçons à 80%. Ce qui représente 6 garçons de plus qui obtiennent un 1 ^{er} diplôme ou une 1 ^{re} qualification, toute proportion gardée.	INDICATEUR(S)		Valeurs de départ					
		Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.		10,4 points					
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Accompagnement des écoles et des centres dans l’analyse des données visant la mise en place des moyens inclus dans les projets éducatifs	Directions d’école Professionnels	Nancy Couture Christiane Séguin	Andrée Marquis François Massé Sylvie Michaud	Juin 2019	La pratique collaborative		Rencontre des tables d’ordres primaire et secondaire	Le canevas d’accompagnement des directions d’école dans l’élaboration du projet éducatif est respecté.	✓ Réalisée Toutes les écoles ont reçu leurs données le 21 décembre 2018
Action n° 2 Déploiement de ressources pour la mise en œuvre du Plan d’action numérique et production du Plan d’action TIC	L’ensemble des élèves et du personnel de la CSFL.	Nancy Couture	Comité TIC	En continu	La stratégie numérique	La stratégie numérique	Rencontres du comité TIC	Le comité TIC travaille activement à produire le plan d’action.	⬆ En contrôle Plan d’action réalisé. Déploiement automne 2019
Action n° 3 Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures	Les élèves ciblés par les mesures.	Directions d’école Services éducatifs et complémentaires.	Tous les intervenants qui travaillent auprès des élèves concernés.	Juin 2019	Agir tôt La littératie La numératie	Agir tôt La numératie La littératie	Redditions de comptes au MEES	À discuter avec les directions. Poursuivre les discussions sur les données probantes lors des tables pédagogiques.	⚠ À surveiller Questionnaire uniformisé (inspiré du collecte-info), à discuter en CoP, Cap dans les écoles, table pédagogique.
Action n° 4 Tournée de mobilisation des milieux à l’égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres	Le personnel des écoles.	Bernard D’Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitent participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l’automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	✓ Réalisée
Action n° 5 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les projets éducatifs	Les comités de pilotage.	Bernard D’Amours	Les directions d’école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	⬆ En contrôle En cours. Sera réalisé d’ici fin juin 2019.

ANNEXE 1

Action n° 6 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 7 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.
Action n° 8 Développement des projets particuliers notamment le hockey scolaire et la poursuite de l'embauche de deux techniciens en loisirs pour une 2 ^e année	Les élèves.	Bernard D'Amours	Techniciens en loisir Comité relance	En continu.	La motivation La rétention des élèves	2 techniciens à 25 heures/semaine	Nombre d'inscriptions aux projets particuliers et nombre d'élèves récupérés	Fin du projet pilote en juin 2019. Faire un bilan au CCG de janvier.	 Réalisée Quelques modifications au niveau de l'embauche pour l'an prochain.
COMMENTAIRES : Une analyse plus pointue nous permet de réaliser que nous devons demeurer vigilants sur la réussite des filles.									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant l’écart élèves HDAA et régulier							09-10 24,8	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 2 Cible intermédiaire 2 2030/2022	D’ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d’élèves.						10-11 18,2		
	D’ici 2022, réduire l’écart à 25,3 points pour le réseau public seulement.								
CSFL 2022	Diminuer l’écart à 24,25 points entre les élèves du régulier et les élèves identifiés HDAA. Améliorer la réussite des élèves identifiés HDAA à 61,25%. Ce qui représente 3 élèves HDAA de plus qui obtiennent un 1 ^{er} diplôme ou une 1 ^{re} qualification, toute proportion gardée.	12-13 6 points Non officiel		Valeurs de départ					
		13-14 10 points Non officiel	27,6 points						
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Accompagnement des écoles et des centres dans l’analyse des données visant la mise en place des moyens inclus dans les projets éducatifs	Directions d’école Professionnels	Nancy Couture Christiane Séguin	Andrée Marquis François Massé Sylvie Michaud	Juin 2019	La pratique collaborative		Rencontre des tables d’ordres primaire et secondaire	Le canevas d’accompagnement des directions d’école dans l’élaboration du projet éducatif est respecté.	✓ Réalisée Toutes les écoles ont reçu leurs données le 21 décembre 2018
Action n° 2 Déploiement de ressources pour la mise en œuvre du Plan d’action numérique et production du Plan d’action TIC	L’ensemble des élèves et du personnel de la CSFL.	Nancy Couture	Comité TIC	En continu	La stratégie numérique	La stratégie numérique	Rencontres du comité TIC	Le comité TIC travaille activement à produire le plan d’action.	↑ En contrôle Plan d’action réalisé. Déploiement automne 2019 Comité TIC-EHDAA (rencontre août)
Action n° 3 Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures	Les élèves ciblés par les mesures.	Directions d’école Services éducatifs et complémentaires.	Tous les intervenants qui travaillent auprès des élèves concernés.	Juin 2019	Agir tôt La littératie La numératie	Agir tôt La numératie La littératie	Redditions de comptes au MEES	À discuter avec les directions. Poursuivre les discussions sur les données probantes lors des tables pédagogiques.	⚠ À surveiller Questionnaire uniformisé (inspiré du collecte-info), à discuter en CoP, Cap dans les écoles, table pédagogique.
Action n° 4 Tournée de mobilisation des milieux à l’égard du PEVR et des projets	Le personnel des écoles.	Bernard D’Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitaient participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l’automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	✓ Réalisée

ANNEXE 1

éducatifs des écoles et des centres									
Action n° 5 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les projets éducatifs	Les comités de pilotage.	Bernard D'Amours	Les directions d'école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	 En contrôle En cours. Sera réalisé d'ici fin juin 2019.
Action n° 6 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 7 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.
Action n° 8 Suivi individualisé des cheminements des élèves inscrits dans les parcours et les classes spécialisées	Élèves inscrits dans les parcours et les classes spécialisées	Christiane Séguin	Nancy Couture Directions d'école Professionnels Enseignants	En continu	Les transitions		Taux de qualification	Les suivis sont faits.	 Réalisée Des rencontres individuelles ont eu lieu pour les élèves qui se dirigent vers les classes spécialisées.
COMMENTAIRES : Nous avons également une préoccupation pour les élèves à risque et des actions en lien avec ces élèves seront mis en place.									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant l’écart des écoles en milieu défavorisé							09-10 10,9	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 2 Cible intermédiaire 3 2030/2022	D’ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d’élèves.						10-11 8,3	École sec. Ste-Marie 09-10 0,64 10-11 ND 11-12 ND 12-13 ND 13-14 ND École sec. VDL 09-10 3,02 10-11 ND 11-12 ND 12-13 ND 13-14 ND École sec. de Dégelis 09-10 18,03 10-11 ND 11-12 ND 12-13 ND 13-14 ND	École sec. de Cabano 09-10 Non défavorisé 10-11 Non défavorisé 11-12 Non défavorisé 12-13 Non défavorisé 13-14 - Non défavorisé École sec. Trois-Pistoles 09-10 Non défavorisé 10-11 Non défavorisé 11-12 Non défavorisé 12-13 Non défavorisé 13-14 Non défavorisé École sec. Trans. 09-10 14,55 10-11 ND 11-12 ND 12-13 ND 13-14 ND
	D’ici 2022, réduire l’écart à 6,5 points pour le réseau public seulement.								
CSFL 2022	Diminuer l’écart à 5 points. Améliorer la réussite des élèves provenant d’un milieu défavorisé à 77,9%. Ce qui représente 3 élèves de plus provenant d’un milieu défavorisé qui obtiennent un 1 ^{er} diplôme ou une 1 ^e qualification, toute proportion gardée.	INDICATEUR(S)				Cible 2022			
		Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.				5 points			
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Accompagnement des écoles et des centres dans l’analyse des données visant la mise en place des moyens inclus dans les projets éducatifs	Directions d’école Professionnels	Nancy Couture Christiane Séguin	Andrée Marquis François Massé Sylvie Michaud	Juin 2019	La pratique collaborative		Rencontre des tables d’ordres primaire et secondaire	Le canevas d’accompagnement des directions d’école dans l’élaboration du projet éducatif est respecté.	✓ Réalisée Toutes les écoles ont reçu leurs données le 21 décembre 2018
Action n° 2 Mise en place de la FAD au secteur des jeunes	2 élèves de Vallée-des-Lacs en mathématique SN 5 ^e secondaire	Nancy Couture	Mélanie Delisle Julie Bélanger Martine April Julie Thibault Geneviève Picard Pascal Lévesque Mike Robert Gilles Dubé	Juin 2019	La stratégie numérique	20 000\$ FADIO695	Nombre d’élèves	Projet qui fonctionne très bien. Bilan fait auprès des élèves, des parents, de l’enseignante, des directions, des services informatiques. Présentation d’un atelier au congrès de la REFAD.	✓ Réalisée

ANNEXE 1

			FADIO						
Action n° 3 Déploiement de ressources pour la mise en œuvre du Plan d'action numérique et production du Plan d'action TIC	L'ensemble des élèves et du personnel de la CSFL.	Nancy Couture	Comité TIC	En continu	La stratégie numérique	La stratégie numérique	Rencontres du comité TIC	Le comité TIC travaille activement à produire le plan d'action.	 En contrôle Plan d'action réalisé. Déploiement automne 2019 Comité TIC-EHDAA (rencontre août)
Action n° 4 Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures	Les élèves ciblés par les mesures.	Directions d'école Services éducatifs et complémentaires.	Tous les intervenants qui travaillent auprès des élèves concernés.	Juin 2019	Agir tôt La littératie La numératie	Agir tôt La numératie La littératie	Redditions de comptes au MEES	À discuter avec les directions. Poursuivre les discussions sur les données probantes lors des tables pédagogiques.	 À surveiller Questionnaire uniformisé (inspiré du collecte-info), à discuter en CoP, Cap dans les écoles, table pédagogique.
Action n° 5 Tournée de mobilisation des milieux à l'égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres	Le personnel des écoles.	Bernard D'Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitent participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l'automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	 Réalisée
Action n° 6 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les projets éducatifs	Les comités de pilotage.	Bernard D'Amours	Les directions d'école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	 En contrôle En cours. Sera réalisé d'ici fin juin 2019.
Action n° 7 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 8 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.

COMMENTAIRES :

Compte des changements au niveau des indices de défavorisation, nous retravaillerons cet objectif.

ANNEXE 1

Plan d’engagement vers la réussite - PLAN D’ACTION 2018-2019

PEVR – concernant écart des élèves provenant de l’immigration							09-10 -11,8	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 2 Cible intermédiaire 4 2030/2022	D’ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d’élèves.						10-11 -12,4	École sec. Ste-Marie 09-10 Tous diplômés 10-11 Tous diplômés 11-12 Aucun 12-13 Aucun 13-14 Aucun École sec. VDL 09-10 Aucun 10-11 Aucun 11-12 Aucun 12-13 Aucun 13-14 Aucun École sec. de Dégelis 09-10 Aucun 10-11 Tous diplômés 11-12 1 élève non diplômé 12-13 Aucun 13-14 Aucun	École sec. de Cabano 09-10 Tous diplômés 10-11 Tous diplômés 11-12 Tous diplômés 12-13 Tous diplômés 13-14 Tous diplômés École sec. Trois-Pistoles 09-10 Tous diplômés 10-11 Tous diplômés 11-12 1 élève non diplômé 12-13 1 élève non diplômé 13-14 Tous diplômés École sec. Trans. 09-10 Aucun 10-11 Tous diplômés 11-12 Tous diplômés 12-13 Tous diplômés 13-14 Tous diplômés
	D’ici 2022, réduire l’écart à 3 points.								
CSFL 2022	Diminuer l’écart à 0 point. Maintenir la réussite des élèves issus de l’immigration à 83,3%. Ce qui représente le même nombre d’élèves issus de l’immigration qui obtiennent un 1 ^{er} diplôme ou une 1 ^{re} qualification, toute proportion gardée.	INDICATEUR(S)				Cible 2022			
		Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.				0 point			
	ACTIONS 2018-2019								
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Participation au comité sur l’immigration des MRC des Basques et de Témiscouata		Christiane Séguin	À déterminer		Les liens avec la communauté Les partenaires		Présence aux rencontres	Rencontres à venir.	★ Réalisation improbable Le comité n’existe plus.
Action n° 2 Accompagnement des écoles et des centres dans l’analyse des données visant la mise en place des moyens inclus dans les projets éducatifs	Directions d’école Professionnels	Nancy Couture Christiane Séguin	Andrée Marquis François Massé Sylvie Michaud	Juin 2019	La pratique collaborative		Rencontre des tables d’ordres primaire et secondaire	Le canevas d’accompagnement des directions d’école dans l’élaboration du projet éducatif est respecté.	✓ Réalisée Toutes les écoles ont reçu leurs données le 21 décembre 2018
Action n° 3 Déploiement de ressources pour la mise en œuvre du Plan	L’ensemble des élèves et du personnel de la CSFL.	Nancy Couture	Comité TIC	En continu	La stratégie numérique	La stratégie numérique	Rencontres du comité TIC	Le comité TIC travaille activement à produire le plan d’action.	↑ En contrôle Plan d’action réalisé. Déploiement automne 2019

ANNEXE 1

d'action numérique et production du Plan d'action TIC									Comité TIC-EHDAA (rencontre août)
Action n° 4 Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures	Les élèves ciblés par les mesures.	Directions d'école Services éducatifs et complémentaires.	Tous les intervenants qui travaillent auprès des élèves concernés.	Juin 2019	Agir tôt La littératie La numératie	Agir tôt La numératie La littératie	Redditions de comptes au MEES	Poursuivre les discussions sur les données probantes lors des tables pédagogiques.	 À surveiller Questionnaire uniformisé (inspiré du collecte-info), à discuter en CoP, Cap dans les écoles, table pédagogique.
Action n° 5 Tournée de mobilisation des milieux à l'égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres	Le personnel des écoles.	Bernard D'Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitent participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l'automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	 Réalisée
Action n° 6 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les projets éducatifs	Les comités de pilotage.	Bernard D'Amours	Les directions d'école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	 En contrôle En cours. Sera réalisé d'ici fin juin 2019.
Action n° 7 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 8 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.
COMMENTAIRES :									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant l’âge à l’entrée au secondaire							17-18 13,01%	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 3 2030/2022	D’ici 2030, ramener à 10% la proportion d’élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.						18-19 17%	École sec. Ste-Marie 17-18 7,41 18-19 10 École sec. VDL 17-18 8,33 18-19 15,38 École sec. de Dégelis 17-18 12,86 18-19 13,04	École sec. de Cabano 17-18 16,67 18-19 17,5 École sec. Trois-Pistoles 17-18 9,1 18-19 27,5 École sec. Trans. 17-18 15,63 18-19 15,9
	D’ici 2022, réduire à 11,4% la proportion d’élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.						19-20		
CSFL 2022	D’ici 2022, ramener à 13% la proportion d’élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	INDICATEUR(S)				Cible 2022	20-21		
		Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire.				13%	21-22		
							22-23		
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Mise en place d’un comité de réflexion sur l’âge d’entrée au secondaire avec les directions d’école lors des tables pédagogiques.	Élèves concernés.	Nancy Couture Christiane Séguin	Directions d’école Professionnels Tous les intervenants travaillant auprès des élèves.		La pratique collaborative Les transitions		Nombre de rencontres	Discussions lors des communautés professionnelles (directions-professionnels). Appropriation de la recherche.	 À surveiller La nécessité de réfléchir ensemble afin de se donner une vision commune du redoublement et des pistes d’actions devra se vivre à l’automne.
Action n° 2 Bilan local sur les retombées des nouvelles mesures	Les élèves ciblés par les mesures.	Directions d’école Services éducatifs et complémentaires.	Tous les intervenants qui travaillent auprès des élèves concernés.	Juin 2019	Agir tôt La littératie La numératie	Agir tôt La numératie La littératie	Redditions de comptes au MEES	À discuter avec les directions. Poursuivre les discussions sur les données probantes lors des tables pédagogiques.	 À surveiller Questionnaire uniformisé (inspiré du collecte-info), à discuter en CoP, Cap dans les écoles, table pédagogique.
Action n° 3 Tournée de mobilisation des milieux à l’égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres	Le personnel des écoles.	Bernard D’Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitaient participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l’automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	 Réalisée
Action n° 4 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant sur les projets éducatifs	Les comités de pilotage.	Bernard D’Amours	Les directions d’école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	 En contrôle En cours. Sera réalisé d’ici fin juin 2019.

ANNEXE 1

Action n° 5 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 6 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.
Action n° 7 Suivi individualisé des cheminements des élèves inscrits dans les parcours et les classes spécialisées	Élèves inscrits dans les parcours et les classes spécialisées	Christiane Séguin	Nancy Couture Directions d'école Professionnels Enseignants	En continu	Les transitions		Taux de qualification	Les suivis sont faits.	 Réalisée Des rencontres individuelles ont eu lieu pour les élèves qui se dirigent vers les classes spécialisées.
COMMENTAIRES :									

Plan d’engagement vers la réussite - PLAN D’ACTION 2018-2019

PEVR – concernant l’amélioration du français							17-18 89%	PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 4 2030/2022	D’ici 2030, porter à 90% le taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture, langue d’enseignement, de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public.						18-19	École	Liste déroulante
	En ce qui concerne cet objectif sous la responsabilité du réseau scolaire, les commissions scolaires pourront définir une cible pour 2022 à partir des données analysées à l’examen de juin 2017.						19-20		
CSFL 2022	D’ici 2022, porter à 86% le taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture, langue d’enseignement, de la 4 ^e année du primaire. Ce qui représente environ 8 élèves de plus pour 25 écoles primaires qui dispensent la 4 ^e année.	INDICATEUR(S)		Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022	20-21		
		Taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture langue d’enseignement, de la 4 ^e année du primaire.		82,6%	Élèves en 4 ^e année en juin 2017	86%	21-22		
							22-23		
	ACTIONS 2018-2019								
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Réflexion et analyse avec les professionnels concernés sur les résultats aux épreuves obligatoires en 4 ^e année du primaire.	Élèves de 4 ^e année.	Nancy Couture	Conseillers pédagogiques et autres professionnels. Directions d’école.		La numératie La littératie Agir tôt		Nombre de rencontres.	Analyse des résultats en cours. Réflexion à venir.	★ Réalisation improbable Des circonstances exceptionnelles nous empêchent de mettre en place cette action cette année. Nous le ferons en 19-20.
Action n° 2 Tournée de mobilisation des milieux à l’égard du PEVR et des projets éducatifs des écoles et des centres	Le personnel des écoles.	Bernard D’Amours	Tous les membres du personnel qui souhaitaient participer à la consultation.	Automne 2018	La pratique collaborative		7 rencontres	Fait à l’automne 2018. Tournées des milieux. Bilan au CCG.	✓ Réalisée
Action n° 3 Rencontres de redditions de comptes des comités de pilotage des écoles et des centres portant	Les comités de pilotage.	Bernard D’Amours	Les directions d’école Les comités de pilotage Les services éducatifs et complémentaires	À déterminer.	La pratique collaborative		Nombre de rencontres	À Venir.	⬆ En contrôle En cours. Sera réalisé d’ici fin juin 2019.

ANNEXE 1

sur les projets éducatifs									
Action n° 4 Poursuite des rencontres favorisant l'émergence de communautés d'apprentissage dans les écoles et de communautés de pratiques au sein des équipes de cadres (accompagnement de 2 écoles visant le démarrage d'une CAP par un chercheur de U. d'Ottawa : F. Massé)	3 directions d'école	Bernard D'Amours	Jonathan Gagnon Julie Thibault Michel Bois	Juin 2019	La pratique collaborative	Projet CAR	Nombre de rencontres	Les équipes apprécient cet accompagnement.	 En contrôle
Action n° 5 Libération d'une direction d'école visant à accompagner des directions dans le bilan des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles	Les directions d'école	Sylvie Michaud	Les directions d'école	Juin 2019	La pratique collaborative	½ poste de direction	Nombre de rencontres	Fonctionne bien.	 Réalisée Va bien. Variable selon les besoins des directions. Nous aurions dû lire : dans la mise en œuvre du projet éducatif et non le bilan.
COMMENTAIRES :									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant les bâtiments								PROJET ÉDUCATIF	
Objectif 5 2030/2022	D’ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.								
	D’ici 2022, faire en sorte que 85% des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.								
CSFL 2022	D’ici 2022, faire en sorte de maintenir le taux à 95,7% des bâtiments du parc immobilier dans un état satisfaisant. 45 bâtisses sur 47 ont reçu la cote A, B ou C (correspondant à satisfaisant).	INDICATEUR(S)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022		École	Liste déroulante	
		Indice d’état des bâtiments du parc immobilier.	95,7%	Dernières données ministérielles	95,7%				
	ACTIONS 2018-2019								
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Poursuite de l’utilisation de la tablette concernant la mise à jour de la vétusté des bâtiments dans SIMACS.					Agir tôt		Utilisation de la tablette	Sera discuté lors de la rencontre du 18 janvier.	✓ Réalisée
Action n° 2 Outil de consignation de l’expertise dans les services visant la relève et le transfert d’expertise (mesure d’optimisation du MEES)					La pratique collaborative Agir tôt		Embauche d’un consultant		✓ Réalisée
COMMENTAIRES :									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – concernant les compétences en littératie des adultes							PROJET ÉDUCATIF		
Orientation 1 2030	D’ici 2030, augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences en littératie selon les résultats du PEICA de 2022.						École	Liste déroulante	
CSFL 2022	D’ici 2022, maintenir et augmenter les collaborations avec les organismes de persévérance et les organismes populaires d’alphabétisation.	INDICATEUR(S)		Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022			
		Nombre de protocoles.		20		20			
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Groupe d’élèves visés	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Partenariat de la CS dans les projets impliquant la communauté					Les liens avec la communauté		Présence de représentants de la CS aux différents tables		 En contrôle Une rencontre avec la direction des adultes et de l’action communautaire afin de s’inspirer d’idées nouvelles en littératie en FGA.
Action n° 2 Poursuite des projets avec les partenaires de COSMOSS					Les liens avec la communauté				 En contrôle
COMMENTAIRES :									

ANNEXE 1

Plan d'engagement vers la réussite - PLAN D'ACTION 2018-2019

PEVR – augmenter à 300 minutes par semaine la pratique de l’activité physique pour l’ensemble de nos élèves							PROJET ÉDUCATIF		
Orientation 2 2030	D’ici 2030, faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.						École	Liste déroulante	
CSFL 2022	D’ici 2022, augmenter à 300 minutes par semaine la pratique d’activité physique pour l’ensemble de nos élèves (offre de service).	INDICATEUR(S)	Valeurs de départ	Année de référence	Cible 2022				
		Le nombre de minutes dédié à l’activité physique dans nos écoles.	Une moyenne de 240 minutes par semaine sont offertes aux élèves du primaire et 165 minutes aux élèves du secondaire.	2016-2017	300 minutes/semaine				
ACTIONS 2018-2019									
IDENTIFICATION DES ACTIONS	Clientèle visée	Responsable(s)	Intervenants impliqués	Échéancier	Leviers	Estimation des coûts Projet/poste budgétaire	Mode d’évaluation	Suivi * (dates ou étapes)	
								11 décembre 2018	17 mai 2019
Action n° 1 Développement des projets particuliers notamment le hockey scolaire et la poursuite de l’embauche de deux techniciens en loisirs pour une 2 ^e année	Les élèves.	Bernard D’Amours	Techniciens en loisir Comité relance	En continu.	La motivation La rétention des élèves	2 techniciens à 25 heures/semaine	Nombre d’inscriptions aux projets particuliers et nombre d’élèves récupérés	Fin du projet pilote en juin 2019. Faire un bilan au CCG de janvier.	 En contrôle Toutes les équipes ont la préoccupation de bonifier l’offre d’activités physiques dans leur école.
COMMENTAIRES :									